

Communiqué de presse

Black Friday : Les conseils des AFC pour de vraies bonnes affaires

Consommation

Contact presse :

Benoît Hautier
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33
b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 750009
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Le vendredi 28 novembre 2025 marque le lancement du **Black Friday**, cette opération commerciale importée des États-Unis et désormais bien ancrée dans les habitudes françaises. Annoncée à grands renforts de publicités, elle promet des rabais spectaculaires. **Cependant la CNAFC met en garde les familles devant les risques de « fausses bonnes affaires » qui pullulent durant cette période.**

Les promotions affichées ne sont pas toujours réelles : certains prix sont artificiellement gonflés les jours précédents pour donner l'illusion d'une remise exceptionnelle.

La CNAFC invite les consommateurs à **comparer les prix sur plusieurs sites** et à suivre l'évolution des tarifs, afin d'éviter les fausses bonnes affaires.

Le meilleur moyen de profiter du Black Friday sans excès est de **préparer sa liste d'achats à l'avance** : cibler ses besoins réels, fixer un budget et s'y tenir. Les plateformes exploitent les mécanismes psychologiques de l'urgence — **comptes à rebours, messages d'alerte, stocks limités** — pour susciter l'achat impulsif.

Résister à la pression commerciale, c'est déjà faire des économies.

La période du Black Friday est aussi celle des fraudes et des faux sites marchands.

La CNAFC recommande de privilégier les enseignes connues, de vérifier l'adresse du site (https) et de se méfier des offres trop alléchantes. En cas de doute, mieux vaut s'abstenir que de risquer un piratage de données bancaires.

Le Black Friday n'est plus un événement isolé : **les mêmes promotions réapparaissent souvent** lors d'autres opérations commerciales ou pendant les soldes. Ce calendrier marketing continu entretient la surconsommation et brouille la notion de « bonne affaire ».

Au-delà du porte-monnaie, il est essentiel de **considérer l'impact environnemental** de ces achats massifs : production accélérée, transports, emballages.

La CNAFC encourage à **opter pour des achats réfléchis et durables**, voire à soutenir le mouvement du **Green Friday**, qui promeut la consommation

Communiqué de presse

responsable et la sobriété. Il n'est plus rare de trouver en occasion sur les nombreuses plateformes de revente, des articles quasiment neufs à des prix parfois très inférieurs à ceux pratiqués le jour du black Friday.

En résumé : Bien préparé, le Black Friday peut permettre de véritables économies. Mais sans vigilance, il se transforme vite en piège à surconsommation.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent **51 000 familles** réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».